

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Cotecno SA, en liquidation, Thônex
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 03.12.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **04.02.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Fiduciaire Ratio SA, à l'att. de François Van Muyden, rue du Stand 40, Case postale 5269, 1211 Genève 11
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers sont invités à produire leurs créances par écrit et avec pièces justificatives. Art. 745 CO.

Etude de Me Chantal Binder-Raetz, notaire
1211 Genève 6

(04258222)